

Communiqué

Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine

Cités Unies France



« Urgence Gaza »

Une fois de plus le Proche-Orient est à feu et à sang. Le peuple palestinien continue de payer au prix fort son absence de liberté sur une terre qui est pourtant la sienne. Là où la puissance destructrice de l'armée de l'Etat d'Israël a été à l'œuvre près d'un mois.

Les collectivités locales françaises sont soulagées par l'arrêt des combats qui met fin dans l'immédiat aux massacres de civils, au premier rang desquels les femmes et les enfants (1300 morts, dont 420 enfants et plus de 600 blessés dont la moitié sont des enfants).

L'Etat d'Israël doit maintenant retirer son armée de la Bande de Gaza, le Hamas doit cesser tout tir de roquettes sur les populations civiles d'Israël.

Le blocus de la Bande de Gaza doit être levé et l'accès plein et entier à ce territoire garanti, en particulier pour l'accès humanitaire et médical. Parvenir jusqu'aux populations civiles et aux victimes est une obligation imposée par le droit international.

Les collectivités locales françaises soutiennent également le projet d'une force d'interposition internationale, mais contestent la décision prise fin décembre, sur l'initiative de la France prévoyant le « rehaussement » des relations entre l'Union européenne et l'Etat d'Israël.

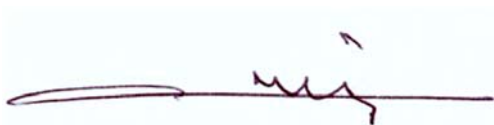
Au-delà de ces mesures d'urgence, reste la mise en œuvre d'une solution politique durable. La poursuite de l'occupation des Territoires palestiniens, l'extension de la colonisation, la multiplication des checks points, l'érection du Mur, la non-application des résolutions de l'ONU et du Conseil de sécurité, la non prise en compte de l'initiative de paix arabe, sont autant d'obstacles à la création d'un Etat palestinien viable et souverain. Les conditions en sont connues : frontières de 1967, Jérusalem Est comme capitale, solution juste et partagée pour les Réfugiés. À

défaut d'une solution politique viable, la région continuera de sombrer dans la violence et l'actuel cessez-le-feu ne sera qu'une trêve de plus.

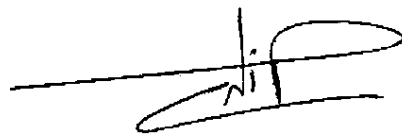
Il est donc urgent de revenir à un processus politique qui intégrera l'ensemble des interlocuteurs. La proposition d'organiser une conférence internationale va dans le bon sens à condition qu'elle aborde de front l'ensemble de ces points. La question du dialogue avec le Hamas ne doit donc plus être taboue, notamment dans le cadre de la formation d'un gouvernement d'Union Nationale, dont Mahmud Abbas, Président de l'OLP et de l'Autorité Nationale Palestinienne est le représentant légitime.

Pour ce qui les concerne, Cités Unies France et le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine s'engagent :

- 1) A ouvrir un fonds d'urgence au titre de l'aide humanitaire et médicale d'urgence : « **Urgence Gaza** »
- 2) A lancer une campagne de sensibilisation en direction des collectivités locales françaises pour encourager les jumelages avec les collectivités palestiniennes.
- 3) A rencontrer les grandes Fédérations d'élus et de collectivités locales pour partager notre initiative afin de lui donner le plus large retentissement.
- 4) De s'intégrer dans toute démarche européenne qui s'inscrirait dans la même perspective politique, en particulier celle arrêtées à Barcelone le 09 janvier dernier par le Réseau COEPPO.
- 5) D'organiser dès que possible une mission composée d'élus locaux français et européens dans l'ensemble des Territoires Palestiniens (Bande de Gaza, Cisjordanie et Jérusalem est), en signe de solidarité avec les collectivités palestiniennes et le Peuple palestinien.
- 6) De dresser la liste des possibilités d'accueil de blessés dans les hôpitaux français.



Charles JOSSELIN
Ancien Ministre
Vice-Président du Conseil Général
des Côtes d'Armor
Président de Cités Unies France



Claude NICOLET
Adjoint au Maire de Dunkerque
Conseiller Communauté Urbaine de DK
Président du RCDP